



Ma femme a été traiter de voleuse.

Par **bandido**, le **23/03/2011** à **03:22**

Bonjour,

Ma femme était dans un grand magasin, elle a pris et consommé sur place 2 bonbons dans une boîte ouverte croyant que c'était fait pour goûter. Quand elle est sortie, l'agent de sécurité l'a suivie et lui a demandé de le suivre, elle a fait. Il lui a dit qu'elle avait commis un acte criminel et a appelé la police, les policiers croyaient qu'elle avait pris toute la boîte. Elle leur a expliqué mais ils ne voulaient rien comprendre, ils lui ont dit qu'ils n'allaient pas la poursuivre. Et voilà qu'on reçoit une lettre d'un avocat qui représente cette grande surface demandant un dédommagement d'une valeur de 600€. Je pense qu'il y a vol si l'intention y est. J'avais dit à ma femme dès le début qu'on devait déposer plainte mais elle ne voulait pas aller jusqu'à la justice. Qu'en pensez-vous?

Cordialement.

Par **miac**, le **23/03/2011** à **11:01**

Bonjour

votre femme ne vous a sûrement pas tout dit car ce que vous racontez est un peu gros deux bonbons et dédommagement de 600€.

bonne journée

Par **bandido**, le **23/03/2011** à **11:36**

Ben merci!

Elle a été traitée de voleuse et maintenant vous la traitez de menteuse.

Par **Marion2**, le **23/03/2011** à **12:02**

Je rejoins l'avis de miac...

Vous pouvez croire à cette histoire, mais alors... vous êtes vraiment naïf.

Par **isavdk**, le **23/03/2011** à **13:02**

Encore des jugements!!!!!!

Vous êtes censé aider les personnes qui vous le demandent sur ce qu'ils vous disent et non leur dire que c'est faux (même si c'est vrai) car vous ne vivez pas avec eux et vous ne savez rien de leur histoire.

Ce monsieur demande de l'aide, et non que l'on juge sa femme
Cordialement,

Par **Marion2**, le **23/03/2011** à **13:17**

Personne ne juge son épouse, mais il n'est pas possible de l'aider avec la version donnée, ou alors contacter le ou les responsable(s) du magasin, ou même contacter l'avocat pour connaître la version du magasin.